

# CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL SENIORS, SENIORS 2 et SENIORS 3

Samedi 13 septembre 2025 au Golf de Marcilly

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés membres de l'Association Sportive des Clubs du Loiret avec terrain ou des Clubs de golf d'entreprise du Loiret. Ouvert aux joueuses et joueurs qui sont seniors 1, seniors 2 et seniors 3 à la veille de la date du tournoi.

### Index au mercredi 10 septembre

**Dames (boules rouges).** Si plus de 6 joueuses par série :

- **1<sup>ère</sup> série** : index inférieur ou égal à 15,4
- **2<sup>ème</sup> série** : de 15,5 à 36

**Messieurs seniors et seniors 2 (boules jaunes), seniors 3 (boules bleues) :**

- **1<sup>ère</sup> série** : index inférieur ou égal à 15,4
- **2<sup>ème</sup> série** : de 15,5 à 36

## FORME DE JEU

**Stroke-play pour les 1<sup>ères</sup> séries dames et messieurs. Stableford pour les autres séries**

## PRIX

**Les titres de champion dames 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> séries, messieurs seniors 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> séries, messieurs seniors 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries, messieurs seniors 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries sont décernés en brut, soit 8 titres.**

Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

## DROITS DE JEU

A régler sur place, à l'accueil du golf, par carte bancaire ou chèque à l'ordre du golf de Marcilly.

- Non membres de Marcilly : 44 € (dont 8 € pour le Comité)
- Membres de Marcilly (7/7) : 8 € pour le Comité

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises en ligne par ordre d'arrivée **avant le mercredi 10 septembre**, sur le site du comité : page d'accueil ou rubrique « Compétitions ».

## DEPARTS

**1<sup>er</sup> départ à partir de 9h00.**

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité : [www.golf-loiret.com/](http://www.golf-loiret.com/) et sur le site de l'AS du Golf hôte.

## COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité du Loiret et un représentant du Club

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions